

rédaction  
documentation  
diffusion

MAIRIE D'ALLONVILLE

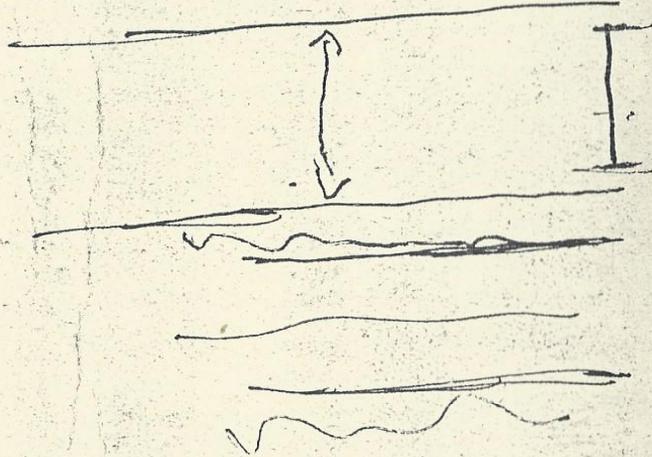
n°3

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

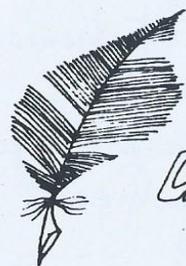
# le trait d'union

reproduction et vente interdites

77



Allonville  
F.F. l'église



## "le mot" de monsieur le maire

Plusieurs événements ont marqué ce début d'année:

- Pour la 1<sup>ère</sup> fois nous avons eu un arbre de Noël.

- Le 22 janvier dernier, des anciens du village se retrouvaient entre eux et s'organisaient pour d'autres rencontres.

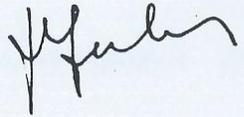
- Le 4 février, Athorville, s'embellissait de nouvelles plantations.

- Le 17 février, le conseil municipal votait le budget primitif 1978.

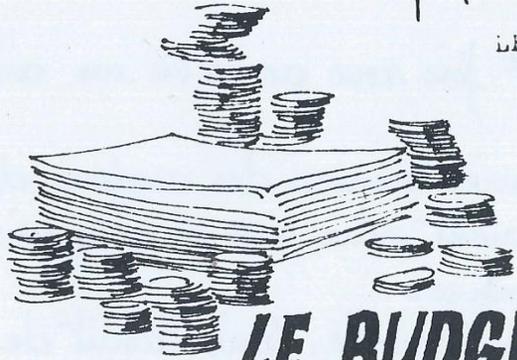
- Le 8 Mars dernier, le conseil municipal mettait au point et adoptait un "plan d'urbanisme pour notre village.

- Plusieurs projets se précisent également: celui de la salle des fêtes.  
celui du ramassage collectif des

ordures ménagères.  
EVENEMENTS... PROJETS... "le trait d'union"  
n° 3, veut s'en faire largement l'écho.  
- De nouveau, remercions les personnes  
qui nous le présentent si agréablement.



LE MAIRE.



## LE BUDGET PRIMITIF 1978

Nous appelons ce budget "primitif" ou "prévisionnel" parce qu'il nous donne en prévision, les dépenses et les recettes pour une année. C'est l'un des actes le plus important pour notre village.

En effet, par l'adoption du budget primitif 1978, le conseil municipal a fixé le 17 février dernier, les orientations d'aménagement de notre commune et, par voie de conséquence, a déterminé la somme globale des impôts locaux.

Pour en prendre connaissance, il importe donc d'analyser les grandes dépenses ainsi que les recettes.



## LES GRANDES MASSES DE DEPENSES...

Nous les présentons dans cet article.

### 1) Denrées et alimentation :

Sous ce titre, il faut l'alimentation (repas des anciens), le chauffage des écoles, les fournitures scolaires, de voirie, de bureau...

Coût prévu : 21 200 , 00 F

### 2) Frais de personnel :

Coût prévu : 75 422 , 00 F

### 3) Travaux et services extérieurs :

Il s'agit de l'entretien de bâtiments  
- de voirie,  
- d'électricité,  
- d'assurances,

Coût prévu : 66 723 , 00 F

4) Participations et contingents :

Il s'agit des charges intercommunales  
(C.E.S. VILLEBS BOCAGE, ramassage collectif des  
ordures ménagères etc...).

- des dépenses obligatoires  
(Aide sociale, service incendie)

Coût prévu : 42 600 , F

5) Frais de gestion générale :

Cela comprend les "fêtes et cérémonies",  
le transport des élèves à la piscine, les frais de  
fonction du Maire et des Adjoints.

Coût prévu : 21 022 , 00 F

6) Frais financiers :

Ils servent à couvrir les intérêts  
des emprunts contractés les années précédentes.

Coût prévu : 19 506 , 00 F

Si l'on ajoute :

- les impôts : 1 500 , 00 F

- les subventions versées au  
bureau d'Aide sociale et associations : 6 100 , 00 F

- les dépenses d'investissements :  
24 938 , 38 F

Nous obtenons :

UN TOTAL DES DEPENSES S'ELEVANT A : 279 012 , 00 F

A la lecture de ces "dépenses",  
il faut préciser :

- la stabilité de certains chapitres,  
c'est le cas du "Frais de personnel" qui représente  
plus du quart du total des dépenses. Néanmoins, il  
n'augmente que de 3% cette année, alors que le coût  
de la vie s'élève de 9 à 10% pour 1977.

- une diminution de certaines  
dépenses : " denrées et fournitures, des "frais de  
gestion générale" et du "frais financier".

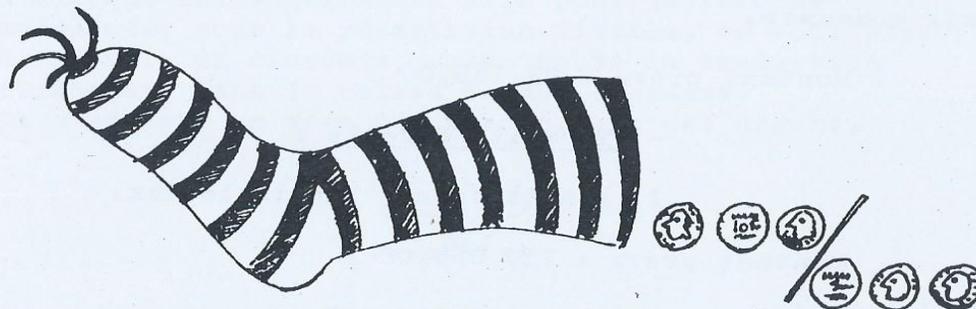
- par contre, nous constatons  
la forte augmentation de deux chapitres :

- . "les travaux et services  
extérieurs".
- . " les charges inter-  
communales".

Deux raisons expliquent cette  
augmentation :

I) parceque nous avons mis de  
l'argent de côté pour la future salle des fêtes.  
Cette somme nous l'avons portée au chapitre  
"travaux extérieurs". Elle servira éventuellement à cou-  
vrir les futures annuités d'emprunt.

- la seconde, parceque nous aurons  
cette année, une dépense nouvelle : le ramassage des  
ordures ménagères.





## LES GRANDES MASSES DE RECETTES...

### - Recettes diverses :

Elles proviennent de :

- . la redevance pour les ordures ménagères
- . des locations (bâtiments chasse)
- . des subventions diverses.

Montant prévu : 40 787,00 F

### - Fiscalité indirecte :

Il s'agit essentiellement de la taxe sur les salaires perçue par l'Etat, reversée en partie aux communes.

Montant prévu : 99 165,00 F

### - Fiscalité directe :

Il s'agit de nos impôts locaux.

Montant prévu : 139 060,00 F

TOTAL DES RECETTES : 279 012,00F

Deux facteurs expliquent l'augmentation des impôts :

- le premier correspond aux dépenses envisagées dans le chapitre précédent.

- le second correspond au déficit de plus de deux millions d'A.F. que nous devons payer à la Société des Eaux de Picardie pour l'exercice 1976. Cette dépense sera portée au budget supplémentaire.

Tels sont les principaux éléments du budget que nous tenions à vous présenter. Ils nous amènent à préciser :

- que ce n'est pas de gaieté de cœur que nous augmentons les impôts. Cependant, nous prenons nos responsabilités.

Nous avons donc estimé du devoir de la commune de répondre à un besoin essentiel pour les jeunes et les adultes, leur donner une salle qui soit un lieu de rencontre et d'activités épanouissantes.

D'autre part, permettez-moi, en conclusion de cet article, de formuler un vœu. Le 19 mars, nous avons eu de nouveaux élus. Exigeons d'eux que les engagements pris pour la réforme communale, pour la répartition fiscale, ne soit plus de l'ordre du discours, mais trouve sa traduction financière dans la caisse de nos communes. Ce n'est pas un vœu de principe : c'est urgent.



# L'EXPANSION

# D'ALLONVILLE

## L'ENJEU :

Le problème de l'expansion d'ALLONVILLE présente un enjeu capital pour son avenir,

En effet, si nous laissons la construction s'organiser, selon la loi de l'offre et de la demande, très vite notre village perdrait son caractère rural. ALLONVILLE rentrerait dans le rang de l'uniformité et de l'anonymat de tous ces villages de type plus ou moins banlieusards. Le paysage de notre village perdrait progressivement et irrémédiablement son identité géographique.

Deuxième conséquence, si nous laissons la construction s'organiser, selon la loi de l'offre et de la demande, très vite nous aurions un 2ème ALLONVILLE. L'unité, non seulement géographique, mais aussi humaine, serait brisée. Le véritable ALLONVILLE, "l'esprit" d'ALLONVILLE, disparaîtrait rapidement : notre village perdrait son identité humaine.

Toutes ces conséquences additionnées ont donc amené le conseil municipal à adopter le 8 mars dernier, un "périmètre d'agglomération".

## L'OBJECTIF :

Ce périmètre élaboré dans le cadre de la commission d'urbanisme a pour objectif :

1) d'éviter l'anarchie, donc, de maîtriser et de contrôler au bénéfice de ses habitants la construction de notre village.

2) Cette maîtrise qualificative de l'espace a pour objectif de permettre et de favoriser une construction dans un certain ordre et, dans certaines conditions afin d'éviter toute destruction de notre environnement géographique et humain.

## CONCLUSION :

Nous le savons ces objectifs rejoignent les préoccupations et les aspirations de beaucoup d'entre nous. AMIENS est proche, c'est un avantage, mais, aussi, une menace pour des valeurs essentielles, telles que :

- l'espace
- le calme
- un cadre à dimension humaine.

Mais, ces préoccupations et aspirations ne suffisent pas à les préserver.

Il était donc nécessaire de les traduire clairement et avec détermination dans le plan que nous avons adopté.

voir plan  
pages centrales...

# LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Notre commune, à l'orée de cette nouvelle année, participe activement à la mise en place d'un syndicat intercommunal compétent en matière de ramassage et de traitement des ordures ménagères.

Déjà fortement engagés au SIVOM de VILLERS BOCAGE, nous franchissons une nouvelle étape. Peut-on avoir d'autres choix... ?

Le coût élevé des travaux et des prestations nécessaires ou envisageables, la "limite" de notre budget communal, les nouvelles directives préfectorales, (entre autres, suppression des décharges communales avant 1980)... nous conduisent vers ce système de "regroupement de communes" aux avantages pratiques et financiers qu'il serait impardonnables d'ignorer.

Les jours de la décharge municipale sont donc comptés. Au cours des prochaines semaines, un ramassage des ordures ménagères sera officiellement mis en place.

Voyons, les différents aspects du système :

I - Juridique : 60 communes (plus de 20000 habitants) des cantons de BERNAVILLE, DOMART EN PONTTHIEU et VILLERS BOCAGE se groupent en un "Syndicat Intercommunal à vocation unique", exclusivement compétent dans la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Chaque commune délègue deux représentants (Mrs VUE et LOMPECH pour notre village) au comité, au sein duquel est élu un bureau composé de 12 membres.

2 - Pratique : La collecte est hebdomadaire (le jour de passage vous sera communiqué) Les ordures sont déposées dans une décharge contrôlée située sur le territoire de la commune de VACQUERIE (près de BERNAVILLE).

3 - Financier : Les investissements nécessaires ajoutés aux frais de fonctionnement nous donnent un prix de revient de 31,09 F par habitant. Vous retrouvez la somme globale (12 000,00 F) au budget primitif 1978.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a donc décidé d'instituer une redevance égale au montant des dépenses prévues par habitant.

Concluons avec un aperçu sur notre contribution au SIVOM de VILLERS-BOCAGE pour la Gendarmerie (12,25 F par habitant) et pour le C.E.S. (19,00 F par habitant). Vous retrouvez aussi les sommes correspondantes au budget primitif 1978.

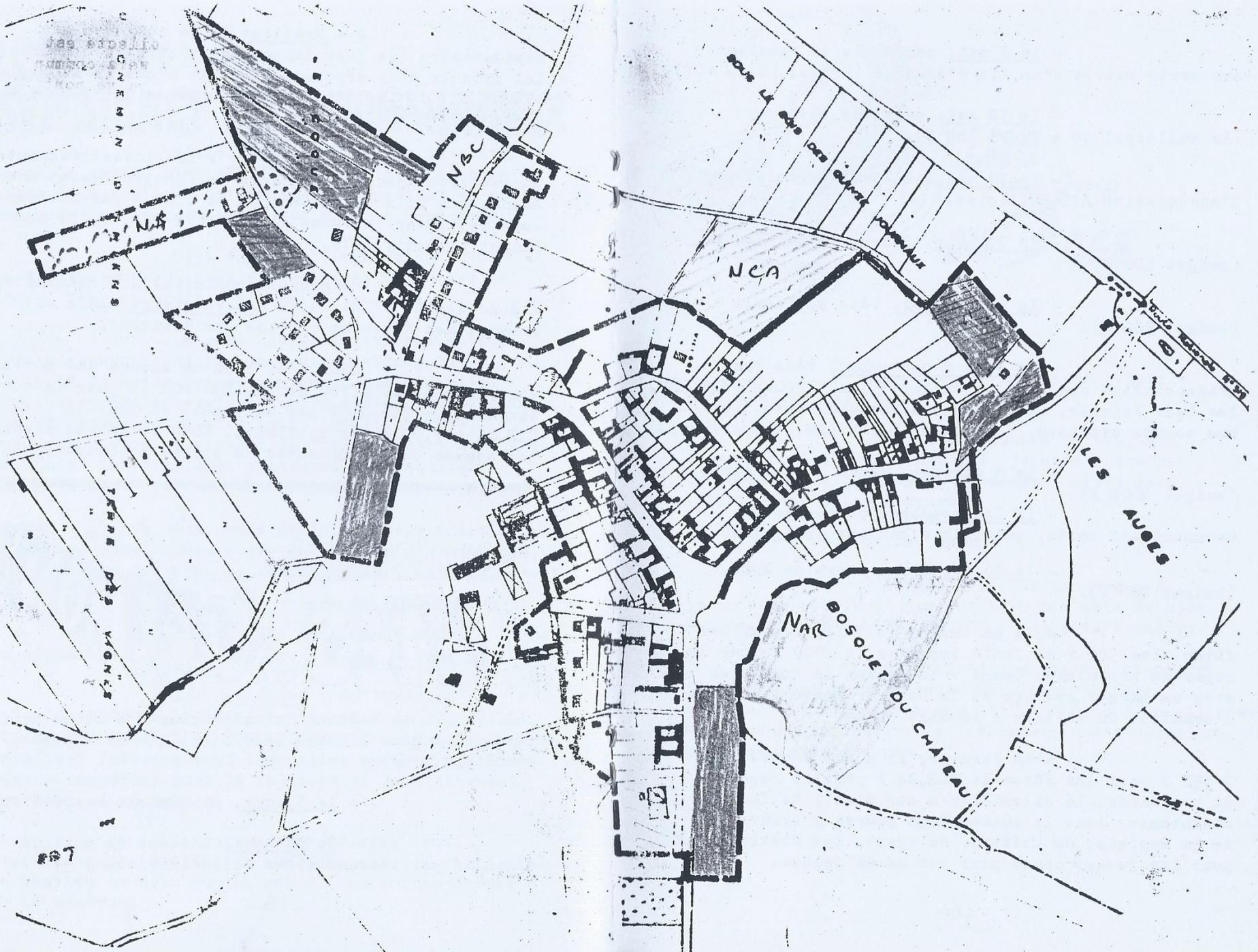
## COMMISSION des FÊTES et CÉRÉMONIES

Voici le calendrier des fêtes et cérémonies pour l'année 1978 ainsi que le budget municipal prévu :

- le 5 mars, course cyclo-sportive.

- le 30 mars, concert de musique organisé par l'association allonvilloise.

Les étendues  
sont en  
rouge



287

- le 8 mai, cérémonie au monument  
aux morts suivie d'un vin d'honneur (budget prévu 60F).

- le 12 mai, pièce de théâtre,  
(la municipalité a prévu 100 F).

- le 28 mai, Ball-trap organisé par  
l'Association Allonvilleoise.

- le 23 juin, Feu de la Saint-Jean,  
(budget 500 F).

- le 14 juillet, Fête Nationale  
(budget 900 F).

- le 3 et 4 septembre, Fête locale,  
l'Association organise un bal avec les "INCORRUPTIBLES",  
les deux soirées. Le dimanche après-midi aura lieu  
une course cycliste, le prix d'ALLONVILLE (budget 700F).

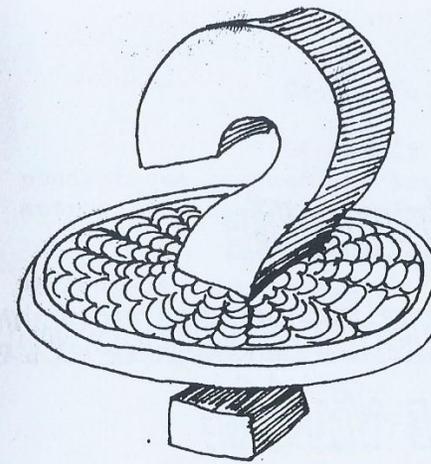
- le 8 octobre, repas de nos aînés,  
(budget 2000 F).

- le 11 novembre, cérémonie au  
monument aux morts, puis vin d'honneur (budget 60 F).

- le 16 décembre, arbre de Noël,  
(budget 800 F).

Soit un budget de 3 120 F pour les  
fêtes plus 380 F de frais imprévus et 2000 F pour le  
repas de nos aînés. Comme vous pouvez le constater  
avec un budget modique et la bonne volonté de chacun  
l'animation du village a pu être créée.

L'an dernier, il a été dépensé  
2 591 F pour les fêtes et 912,84 F pour le repas  
de nos aînés. Le calendrier a été établi de façon  
à contenter tout le monde. Vous pouvez y trouver  
de la musique, du théâtre, du sport, des distractions  
pour les jeunes comme pour les moins jeunes.



## CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE

Une heureuse naissance célébrée  
autour d'une galette.

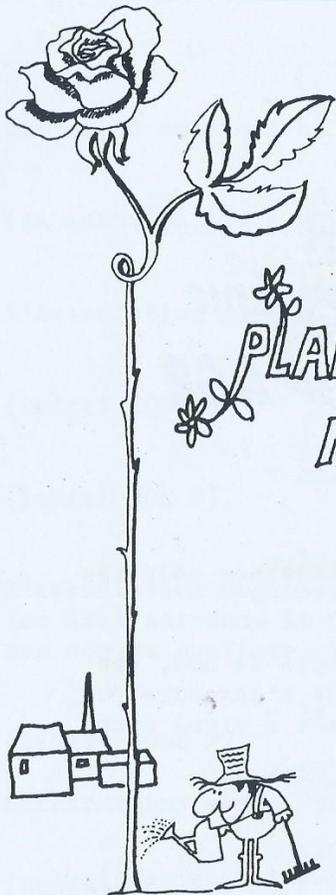
Je n'ai pas encore de nom, mes  
parents ont plus de vingt ans, je n'engendre pas  
la morosité et je n'ai qu'un désir : vivre dans  
l'Amitié et la bonne humeur.

QUI SUIS-JE ?

J'espère que vous trouverez si  
je précise que le 21 janvier 1978 nos amis du club  
du 3ème âge de VILLERS BOCAGE m'ont aidé à naître.

Le 23 février, conteurs, chanteurs,  
danseurs, ont encore ajouté au plaisir d'une  
dégustation de gauffres que l'Association Allonvilleoise  
avait souhaité offrir. Je les remercie d'avoir ainsi  
guidé mes premiers pas.

L. DESPIANQUE



## LA JOURNÉE PLANTONS ET EMBELLISSONS NOTRE VILLAGE

Comment s'est-elle déroulée ?

D'abord le 31 janvier : la réunion de 15 personnes à la mairie a permis de fixer les points à aménager en priorité.

Il fût convenu de planter la prairie des auges, la rue des auges, la voirie neuve, la place de la mare du four, le talus, rue du moulin avec sa meule :

- les bancs à installer.

- un ancien puit à reconstituer sur l'ancienne mare de Beuregard.

Ce qui fut fait :

Le samedi 4 février, dès 9 heures, pendant que quelques uns transportent du plant, les autres attaquent la plantation "prairie des auges".

Et c'est ainsi que furent plantés

ce jour-là :	- 8 tilleuls	- 6 lilas
	- 3 charmes	- 7 forsythias
	- 2 marronniers	- 8 pyracanthos
	- 9 bouleaux	- 2 weigelias
	- 4 épuis rouges	- 5 fusains panachés
	- 3 cytises	- 8 lauriers
	- 4 nitidas	- 1 cassissier fleur
	- 3 salicifolias	- 1 seringat
	- 1 prunus	- 1 mahonia
	- 20 rosiers buisson	- 50 pieds millepertuis

pour une dépense totale à charge de la commune de 340 , 00 F. Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont su, d'une manière constructive, voir l'intérêt de la régénération de nos plantations. Et, encore un grand merci aux personnes qui nous ont offert gracieusement du plant et 210 F, ce qui nous a permis d'acheter 4 pyracanthos et 1 weigélia supplémentaires.

Ce qu'il reste à faire cette année :

- début du printemps :

Installation des bancs d'occasion, ils reviendront installés à 207,86 F au lieu de 509,26 F neufs.

- cet été :

Reconstitution du puit, la commission a proposé au conseil municipal un budget de 2500,00 F, pour 1978.

La plantation de la grande rue et du bout de ville est reportée après les travaux de bordurage.

Tout est loin d'être terminé.

CONTINUONS !

## SALLE DE REUNION

Conformément à nos engagements, des démarches ont été effectuées pour l'acquisition d'une salle de réunion.

Ces démarches ont commencé l'année dernière. Nous arrivons aujourd'hui à quelque chose de plus concret. En effet, le génie rural nous a fait des propositions discutées au sein de la commission. Il nous a fourni un avant-projet avec des plans, un devis sommaire des travaux et différents modes de financement. Après avoir revu certains détails des plans, nous avons demandé au génie rural de nous fournir un projet complet et définitif de façon à faire les démarches nécessaires.

Le Ministère de l'Agriculture nous accorde une subvention de 62 500 F. Le coût de l'opération serait donc en partie emprunté, ce qui représenterait des annuités d'environ 40 000 F pour la commune. Celles-ci étant élevées, il sera nécessaire d'augmenter légèrement les ressources de la commune.

Souhaitons maintenant que les travaux commencent au plus tôt de façon à ce que chaque habitant d'ALLONVILLE (jeunes, moins jeunes et anciens) puisse bénéficier de cette salle qui devient une nécessité pour l'animation du village.



"Petit papa Noël quand tu descendras..., Nous avons tous entendu cette chanson que les enfants écoutent en rêvant. Cette année, ALLONVILLE a voulu faire plus pour ses enfants, et c'est encore une fois avec de faibles moyens que des plus jeunes aux plus anciens, une partie de la population s'est réunie dans le préau de l'école, transformé pour l'occasion en salle de spectacle, où rien ne manquait.

Une scène avec jeux de lumières a d'abord accueilli quelques élèves, artistes d'un instant, fortement émus, qui ont su nous remettre en mémoire un célèbre tableau de Marcel PAGNOL, et, si quelques spectateurs avaient encore un peu froid malgré le chauffage, l'ambiance marseillaise de cette scène a pu leur faire oublier leurs derniers frissons.

Ensuite, dans une ambiance réchauffée, nos clowns locaux ont fait leur entrée pour nous faire découvrir une pièce inédite, dont ils avaient pour la circonstance, écrit le scénario quelques semaines auparavant.

Il serait inutile de reconsidérer, la qualité du spectacle, à l'écoute des conversations qui allaient bon train pendant le vin d'honneur. Nous pouvons être certains qu'ALLONVILLE possède là une belle "brochette" de joyeux lurons, scénaristes, costumiers, accessoiristes, comédiens et musiciens que nous aurons toujours plaisir à voir.



Et voici ce qui lui arrive, une nuit, on en parle encore parfois, les soirs d'hiver, quand le vent siffle et qu'au dehors le gel fait craquer les pas et les branches des arbres.

Tcho Jean Donnet revenait d'une noce à SAINT GRATIEN ; il était tard et la nuit était sans lune. Mais quand on revient d'un mariage on n'a ni peur, ni froid : c'était le cas. C'est pour-quoi au lieu de prendre la route ordinaire, d'AMIENS à ARRAS, longeant le bois du parc du chateau, il avait emprunté un raccourci, un chemin maintenant disparu, traversant les bois de Mai et des Célestins, le Baquet et aboutissant un peu plus loin que l'église à la hauteur du chemin de Bussy Les Daours.

Il rêvassait à la journée qu'il venait de vivre quand brusquement il eut l'impression d'être suivi. Il se retourna et aperçut dans l'ombre deux yeux phosphorescents qui le fixèrent. Alors il comprit : c'était un loup.

Un fisson s'empara de lui et le parcourut tout entier. La peur le saisit, mais que faire ?

Tout à coup, il eut une idée, il avait là sous son bras, avec le violon et son archer, un flanc que la familles des mariés lui avait remis en cadeau. Sans se demander, bien sur, si les loups aiment la pâtisserie, il se dit "essayons !" et hop ! il en jeta un morceau à l'animal. Celui-ci l'avalait glougloument... et bientôt la tarte toute entière fut dévorée.

Et tcho Jean Donnet se retrouva au même point, bien qu'entre temps, il eut avancé le plus rapidement possible. En un éclair il se vit perdu, quand soudain la providence l'ayant peut-être inspiré, il se dit : "et si j'essayais mon violon ?" Il se mit aussitôt à jouer ses airs les plus entraînants et le résultat fut excellent puisque tcho Jean parvint à rentrer sans encombre.

L'histoire ne nous dit pas si le loup, qui était peut-être musicien, esquissa quelques pas de danse, mais le lendemain, tcho Jean, narrant cette aventure à qui voulait l'entendre et faisant figure de héros, disait :

" si j'avouhé seu, jérouhé juhé du vyolon avan, ojorduhi jérouhé kouhére min flan".

et d'ajouter : "si javouhé kouru é pi k'éje fuche tcheu, j'ène rétouhé".

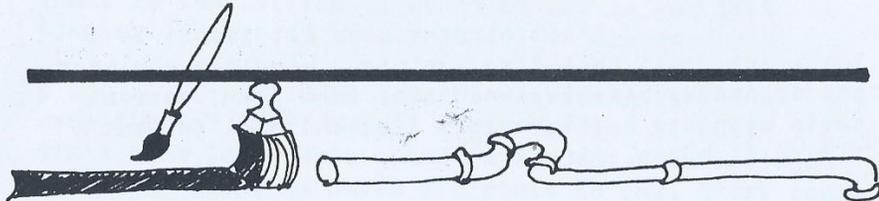
et il se facha, assure-t-on, quand un sceptique lui fit cette remarque : " i fézouhé nouhére, mé ti t'éhouhé gri !".



Cette histoire me fut racontée bien souvent par mes parents, eux-mêmes coupeurs de velours, les soirs d'hiver alors qu'ils travaillaient et que le poêle ronflait dans l'atelier familial. Je l'écoutais toujours sans me lasser, avec le même plaisir, bien que la connaissant par coeur. Je m'empresse d'ajouter qu'il était inutile, ces soirs-là, de me demander de sortir, soit dans la cour, soit dans le jardin, après l'audition.

Tcho jean Donnet, mourut le 31 janvier 1906, à l'âge de 71 ans, Né sous LOUIS PHILIPPE, il avait connu successivement la Seconde République, le prince NAPOLEON puis l'Empereur NAPOLEON III, la guerre de 1870 et la troisième République. Aujourd'hui, après plus de soixante années les personnes d'âge se souviennent encore de l'histoire d'éche leu ède tcho jean Donnet.

G. MORTIER



Nous ne pouvons clore, ce 3ème bulletin, reflet d'une concertation et de la vie de notre village sans mentionner l'installation de deux artisans : Monsieur LE GALLIC, depuis quelques semaines se tient à votre disposition pour tout travaux de peinture, vitrerie... tandis que Monsieur FERNANDES vous donnera quelques tuyaux sur les installations sanitaires et thermiques qu'il est susceptible d'installer.

Souhaitons-leur une parfaite réussite.

